

ENTRETIEN. Attaques de prisons : « Des actions spectaculaires, des messages contradictoires »

Ouest-France, par Carine Janin le 16 avril 2025

Le mystère reste entier après les nouvelles actions et menaces qui ont visé des prisons ou personnels pénitentiaires cette nuit. « Si l'idée est de défendre les "droits des prisonniers", l'usage d'action d'intimidation me paraît improbable et paradoxal », souligne notamment Sebastian Roché, directeur de recherche au CNRS, spécialiste des questions de sécurité.

« Quand on tire dans des murs et qu'on brûle des voitures, on cherche une attention médiatique », analyse le chercheur Sebastian Roché, directeur de recherches au CNRS, auteur de *La police contre la rue* (Grasset, 2023), après la succession [d'attaques ou de menaces visant des prisons](#) ou des surveillants pénitentiaires.

Un groupe revendiquant la « défense des droits des prisonniers français », ou DDPF, sigle retrouvé aux abords de prisons prises pour cibles ces derniers jours, a publié mercredi sur Telegram [une vidéo montrant un agent pénitentiaire et un véhicule en feu, accompagnée de menaces](#).

« Il y a manifestement des gens qui essaient de déstabiliser l'État en intimidant », a dénoncé [le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin](#). Mais le mystère reste pour l'heure entier quant aux auteurs des faits et leurs mobiles.

Perplexe et prudent, le politologue, spécialiste des questions de sécurité, décrypte les modes opératoires des attaquants.

Des tirs de kalachnikov d'un côté, des incendies de véhicules de l'autre, et désormais des menaces sur l'application Telegram. Quel regard portez-vous sur le mode opératoire de ces attaques ?

Ce sont des faits très contradictoires. Ce qu'on constate, c'est qu'il y a une synchronisation de différents groupes - dont on ignore les liens - qui ont visé des cibles similaires à différents endroits. Il n'y a pas forcément une organisation intégrée, mais toutes ces actions partagent un même but. Par ailleurs, le mode opératoire est spectaculaire : le feu, les tirs, qui ont un fort pouvoir symbolique. Mais ces attaques à main armée n'ont tué personne. Il n'y a pas eu d'homicide.

La cible, ce sont des agents pénitentiaires ?

Oui, or ces derniers ne sont absolument pas en première ligne dans la lutte contre le crime organisé. Ils sont, au contraire, au bout de la chaîne. Ils ne sont pas des menaces pour l'activité de groupes criminels. Et il n'y a pas eu de tués. Seulement des menaces, des intimidations. C'est totalement atypique. Ces actions visent des personnes qui ne peuvent changer quoi que ce soit.

Mais c'est retentissant ?

Oui. Quand on tire dans des murs et qu'on brûle des voitures, on cherche une attention médiatique. Et cela fonctionne, puisque vous travaillez sur le sujet !

Mais cela n'entame absolument pas le fonctionnement de l'État, ni le fonctionnement de l'économie,... La priorité du gouvernement reste le déficit et [la guerre des tarifs douaniers avec les États-Unis](#).

Quelle analyse faites-vous des revendications d'un prétendu groupe de « Défense des prisonniers français », « DDPF » ?

Je n'en ai jamais entendu parler. Les groupes criminels, les trafiquants ne forment pas de revendication politique. Ce sont des hommes d'affaires. Extorsion de fonds, trafic de drogue... Ils sont dans le business, dans une guerre commerciale. Ce qui prédomine, c'est une logique de territoires et d'élimination des rivaux.

Ces agents pénitentiaires ne sont les rivaux de personne. Et si l'idée est de défendre les « droits des prisonniers », l'usage d'action d'intimidation me paraît improbable et paradoxal.

Le groupe « DDPF » peut-il faire penser à un mouvement libertaire ou d'extrême gauche ?

Dans les formes actuelles d'action de l'extrême gauche, il n'y a pas de tirs à la Kalachnikov. La bête noire de la police, qui est le Black block, n'a jamais utilisé d'armes de ce type. Mais si on se penche sur le terrorisme d'extrême gauche, dans les années 1970, en Allemagne ou en France avec Action directe, l'usage des armes à feu était fréquent.

Les mesures drastiques annoncées récemment contre les narcotrafiquants, notamment des prisons ultra-sécurisées, pourraient-elles expliquer ces revendications ?

Je suis très prudent. Car ces actions peuvent-elles avoir un autre effet que d'accélérer la construction de ces prisons ?

Y a-t-il eu des précédents ?

Je n'en ai pas trouvés, en dehors de ces agressions de gardiens de prison au Royaume-Uni. Cette prison était particulièrement destinée aux terroristes islamistes et les conditions de détention y étaient particulièrement dures. L'attaque des gardiens de prison visait à dénoncer les conditions d'enfermement jugées injustes ou démesurées. Là, on n'est pas du tout dans ce cas de figure.

Au Brésil, un groupe baptisé « Le premier commando de la capitale », une sorte de confrérie criminelle qui existe depuis les années 1990, avait attaqué des commissariats de police, détruit des véhicules devant les bâtiments et tués des agents de police. Dans ce cas, s'exprimait clairement la volonté de détruire une cible, qui menaçait ce commando. Ce n'est pas le cas ici.

Le ministre de la Justice, Gérald Darmanin, ne s'avance pas...

C'est dire combien la situation est obscure. Car ce n'est pas dans les habitudes de ce ministre qui a eu, par le passé, plutôt tendance à connaître l'issue des enquêtes avant qu'elles n'aient commencé.